



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial

pour le développement social et à la vingt-quatrième

session extraordinaire de l'Assemblée générale :

thème prioritaire : stratégies d'élimination

de la pauvreté visant à parvenir

à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par IOGT International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

IOGT International constitue le principal réseau mondial d'échanges à l'appui de l'action au niveau local et des mesures reposant sur des données factuelles visant à prévenir et à atténuer les dégâts causés par l'alcool et d'autres drogues.

Nous sommes résolus à collaborer avec vous pour instaurer un climat qui permette à chacun de tirer pleinement parti de son potentiel. Nous nous employons à promouvoir la santé de l'humanité et de la planète, ainsi que la citoyenneté active.

Bien que le Programme 2030 soit une réalisation remarquable, nous ne pouvons que constater, s'agissant de sa mise en œuvre pour les populations les plus démunies, les plus marginalisées et les plus vulnérables du monde, que des difficultés majeures jalonnent la voie de l'élimination de la pauvreté et du progrès pour tous.

On ne peut nier que l'abus d'alcool représente un obstacle transversal à la réalisation des objectifs de développement durable pour tous, étant donné qu'il a une incidence négative sur 13 des 17 objectifs.

Ainsi, l'abus d'alcool généralisé engendre la pauvreté, la faim et la malnutrition, et est responsable de problèmes de santé et de décès prématurés. Ce fléau érode la productivité économique, entrave l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, compromet le développement des enfants et des jeunes, nuit à la sécurité dans l'espace public et porte atteinte à l'approvisionnement en eau et à la sécurité alimentaire.

- Chaque année, l'alcool tue 3,3 millions de personnes dans le monde, et est par conséquent responsable de 5,9 % de l'ensemble des décès.
- La consommation d'alcool entraîne la mort et l'incapacité à un âge relativement précoce. Environ 25 % des décès de personnes âgées de 20 à 39 ans sont imputables à l'alcool.
- Partout dans le monde, l'alcool est le principal facteur de risque de décès et d'incapacité chez les personnes âgées de 15 à 49 ans. Il s'agit de la tranche d'âge dans laquelle la population est généralement la plus productive sur le plan économique.
- Il existe un lien de causalité entre l'alcool et les troubles de la santé mentale, les maladies infectieuses comme la tuberculose et le VIH/sida, ainsi que les maladies non contagieuses, telles que le cancer et les troubles cardiovasculaires.

Fort de ces constats et en lien avec le thème prioritaire choisi par la Commission du développement social pour 2018, IOGT International enjoint les gouvernements et les organismes des Nations Unies à prendre des mesures audacieuses pour lutter contre les effets néfastes de l'alcool, qui est une cause majeure mais méconnue de la pauvreté.

Nous ne pouvons tolérer davantage cette situation.

En d'autres mots, les dégâts liés à l'alcool sont une question qui relève des droits de l'homme et du développement durable.

L'alcool alimente le cercle vicieux de la pauvreté, de l'alcoolisme, de la maladie et du dénuement. Il produit divers effets nocifs pour la situation économique de la population, tandis que cette dernière influence elle aussi la consommation d'alcool à de nombreux égards. L'alcool peut faire basculer des personnes dans la pauvreté et les y maintenir, de même que leurs familles et la

collectivité tout entière, pour plusieurs générations. Les coûts directs pour les ménages du préjudice causé par l'alcool sont souvent considérables, bien qu'ils soient fréquemment sous-estimés, et entravent lourdement le développement.

En Amérique latine, par exemple, l'alcool est devenu la principale cause de décès et d'incapacité chez les hommes et fait peser par là-même une menace accrue sur le progrès et le développement durable.

Au Sri Lanka, plus de 10 % des hommes indiquent dépenser au moins tout leur salaire pour acheter de l'alcool.

À la lumière de ces éléments, un constat urgent s'impose : l'abus d'alcool compromet la réalisation de notre objectif commun, qui est d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes.

Quelles sont les stratégies qui pourraient être mises en place pour remédier à ce problème ?

Fort heureusement, le monde scientifique nous explique la marche à suivre : nous disposons d'un éventail de mesures efficaces, économiques et fondées sur des données factuelles, qui sont susceptibles de prévenir et d'atténuer les dégâts liés à l'alcool et l'obstacle qu'ils représentent pour le développement humain durable.

La politique des trois pratiques optimales en matière d'alcool, présentée notamment par la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé, le PNUD et le Forum économique mondial, peut contribuer à transformer radicalement l'action menée en faveur de l'élimination de la pauvreté et de la promotion du développement durable.

Les mesures politiques concernant l'alcool, telles que sa taxation, l'interdiction d'en faire la publicité et la réglementation régissant sa distribution, devraient jouer un rôle considérable dans les efforts menés aux niveaux mondial, régional, national et local pour atteindre les objectifs de développement durable.

Nous disposons des informations et des moyens d'action nécessaires ; il nous faut désormais bénéficier de la volonté et de l'impulsion du monde politique afin d'adopter des mesures ambitieuses en faveur des plus démunis et des plus vulnérables.
